



# RETOUR SUR LE COMITÉ DE PAYS DU 29 OCTOBRE 2020

Le conseil syndical du Pays Nivernais Morvan s'est déroulé le 29 octobre 2020 en visioconférence, 30 délégués et 6 suppléants étaient présents.

Découvrez ci-dessous les éléments clés :



**PAYS  
NIVERNAIS  
MORVAN**



# LA SANTÉ AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

La santé est une priorité sur le territoire qui souffre d'un déficit de professionnels, d'autant plus fragilisé par la crise sanitaire actuelle. **Le Pays et ses partenaires mettent tout en œuvre pour permettre un accès à tous à la santé.**



# EN ACTIONS

## 1) RECHERCHE ACTIVE DE PRATICIENS

Agir en faveur de la démographie médicale est une priorité, plusieurs actions sont menées en ce sens :

- Réalisation d'une **cartographie de la présence médicale**
- Poursuite des **contrats avec des cabinets de recrutements** de professionnels de santé
- **Suivi des internes boursiers** du département
- Recherche et sensibilisation de **médecins généralistes comme maitres de stage**
- Développement d'une **convention avec le CHU Clermont** en lien avec le Conseil Départemental et l'ARS
- Organisation de **Week-end des internes** pour leur faire découvrir le territoire

- Enquête pour la proposition d'une formule « **répit aux étudiants en médecine** »

## 2) INNOVATION SANTÉ

Pour une meilleure prise en charge, au plus près des populations, de nouveaux moyens sont expérimentés sur le territoire.

- Un **bus dentaire itinérant**
- La **coopération entre les professionnels** de santé via la **délégation d'actes** et la **téléconsultation**
- Un projet d'ouverture d'une **maison d'accueil des stagiaires** à Château-Chinon
- La création d'un **club des jeunes médecins** nouvellement installés sur le territoire

## 3) DÉPLOIEMENT DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Anticiper... répondre aux enjeux de santé et au bien vieillir sur le territoire. Le Pays accompagne les maisons et les projets de santé existants et imagine ceux de demain.

- Les **maisons de santé** sont accompagnées dans leurs projets et de nouvelles structures sont en construction
- Les **projets de santé** des territoires sont soutenu et accompagnés
- Des **actions de prévention** sont mises en place (maladie de Lyme, addictions...)
- L'évaluation et la promotion de la **plateforme de répits aux aidants** en test sur les territoires de Moulins-Engilbert, Chatillon-en-Bazois et Lormes sont réalisées
- L'expérimentation **Mobi santé** se poursuit pour favoriser l'accès aux soins pour les personnes isolées



# LES INTERVENTIONS

**Nicolas BOURDOUNE** : “L’hôpital de Clamecy HNVY est rattaché au GHT de l’Yonne. Il faudra donc que Laurent Magne prenne attache avec cet organisme pour pouvoir recruter davantage d’internes stagiaires à l’hôpital.”

**Gilles NOEL** : “Il y a le sujet de l’inégalité de l’accès aux soins. Je peux partager les premiers éléments d’une étude réalisée par l’association des maires ruraux de France. Cela nous permettra d’alimenter nos réflexions.”

**Fabien BAZIN** : “Malgré la période compliquée, le Conseil Départemental élabore son schéma lié à l’autonomie. Des collaborations sont en cours sur le territoire avec différents acteurs des métiers de santé. Le Pays y a toute sa place.”

**Jean-Max GLORIFET** : “La plateforme territoriale d’appui qui permet l’amélioration des relations entre les professionnels de santé est efficace.”

“Je peux proposer mon appui pour la venue de stagiaires en “Dentaire” sur le territoire.”

**Anne ALGRET** : “Il y a une forte implication des centres sociaux.” “La plateforme de répit aux aidants est en déploiement expérimental sur le territoire.”

**Christian PAUL** : “Concernant le projet d’un bus-dentaire, j’encourage la mise en œuvre de l’étude de faisabilité du projet. Je pense que cette préconisation pourrait permettre de régler une grande partie des difficultés d’accès aux soins pour les populations à faible mobilité. Aussi

de réduire l’attente d’accès aux soins pour l’ensemble de la population. De soulager la charge de travail des dentistes. Enfin de prendre en charge les petites pathologies bucco dentaires et éviter les complications douloureuses et plus coûteuses à moyen et long terme.”

“N’oublions pas la présence de boursiers, étudiants en médecine générale, en stage, sur le territoire. Nous devons les accompagner, ne pas les perdre de vue. Ces stagiaires sont aidés par le CD58 et sont au nombre de 31. Ils pourraient avoir vocation à s’installer dans la Nièvre.”

**Nicolas SMILEVITCH** : “Pour la commune de Brinon, le lieu de consultation de santé et d’activités du centre social est essentiel. Nous discuterons de l’étendue de leurs activités avec le chef de projet santé lors d’une prochaine réunion.”





# TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée est une expérimentation en faveur de l'emploi visant à proposer à tout chômeur de longue durée volontaire, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi.

Ces emplois, non concurrentiels aux activités du territoire, sont financés par le travail fourni et en réorientant les coûts de la privation d'emploi vers ce marché du travail nouveau et complémentaire.

Cette démarche était jusqu'ici expérimentée par dix territoires sur le plan national, une nouvelle loi va permettre d'étendre la démarche.

Depuis 2 ans, le projet, porté par le Pays Nivernais Morvan, se prépare pour rejoindre l'expérimentation. Des comités locaux pour l'emploi ont été créés sur les six bassins de vie candidats pour préparer les futures activités : 70 communes autour de Varzy, Clamecy, Lormes, Château-Chinon, Moulins-Engilbert et Luzy.

Le Pays se prépare pour déposer le dossier de candidature en vue d'une habilitation qui permettra l'embauche des premiers demandeurs d'emplois.



# EN ACTIONS

## 1) LES POINTS CLÉS DE LA CANDIDATURE

- La **Loi est votée** à l'Assemblée Nationale en 1ère lecture et au Sénat. Elle vient de passer en commission mixte paritaire le 28 octobre
- Elle permet à **50 nouveaux territoires d'être habilités**
- On compte **122 territoires émergents** à ce jour
- Le Pays travaille activement avec l'association nationale la notion de **territoire coordonné**

## 2) SUR LE CALENDRIER

- Fin décembre, la **collecte des informations émanant des territoires** sera terminée, la première version du dossier de candidature sera rédigée
- Au 1er trimestre 2021, **les comités locaux pour l'emploi poursuivront leurs actions** auprès des personnes privées d'emploi et des acteurs du monde économique. Le **contenu du**

**dossier de candidature sera ajusté** en fonction du cahier des charges définitif.

- Le **dossier définitif devra être déposé au printemps 2021**
- La **période d'habilitation débutera entre Mars et Juillet 2021 pour une période de 3 ans** (audition, visite sur place...)

## 3) DES OUTILS AU SERVICE DES COMITÉS LOCAUX POUR L'EMPLOI POUR LA CANDIDATURE

- Le Pays propose un **accompagnement professionnel des comités locaux pour l'emploi pour construire le business-plan de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE)** des 6 territoires. Le comité de Pays de ce jour à **validé l'accompagnement professionnel par la boutique de gestion.**
- Un **outil de gestion du projet en ligne et d'autoévaluation** des territoires (TRELLO) est à la disposition de chaque comité local pour l'emploi.

- Sur demande, le chef de projet vient tenir une **permanence dans les territoires** pour répondre aux besoins spécifiques.

- La **boîte à outils** Territoires Zéro Chômeur Longue Durée du Pays est disponible.

- Des **modules de formations en lignes** sont disponibles.

- Des **informations sur l'actualité de la loi** sont transmises toutes les semaines.

## 4) LES POINTS DE VIGILANCE

- Les **locaux d'activités doivent être identifiés** pour le dépôt de candidature.

- La **non concurrence des activités proposées doit être effective** sur le territoire concerné

- La **coopération et le dialogue doivent être constamment entretenus** avec les structures de l'insertion par l'économie.





## LES INTERVENTIONS

**Fabien BAZIN** : “On estime que les demandes de RSA sont en augmentation de 9% depuis le mois de mars. La précarité est en augmentation. On a **besoin d’outils performants qui ont fait leur preuve comme TZ-CLD**. Il revêt une importance particulière dans cette période. Par ailleurs, le projet d’une **grappe territoriale**, porté par le Pays, **permet de déployer cet outil sur un territoire large qui favorise un travail collaboratif** entre les territoires (et futures EBE) sans laisser personne sur le bord du chemin.”

**Christian PAUL** : “Cette démarche a **besoin des communautés de communes**. Il faut réfléchir aux **locaux d’activités** qui vont accueillir les activités de l’EBE. Il faut vraiment y travailler pour que l’EBE puisse commencer dans de bonnes conditions avec toutes les activités qui se mettront en place. On n’est plus dans le virtuel mais dans l’**opérationnel**. Personne ne doit rester en difficultés ni sur le bord de la route. Nous avons la chance travailler en grappe avec le Pays et nous pouvons gagner cette bataille sur le projet de loi. Il faut tra-

vailer **sur mesure** à chaque fois pour **ne pas supplanter les associations d’insertion déjà en place**. J’appelle de votre aide pour conforter et soutenir le travail de Benoit et **permettre aux agents de développement de participer à ce dossier d’habilitation.**”



# L'AVENTURE DES VILLAGES DU FUTUR SE POURSUIT... EN SAISON 2

**Reconquérir les cœurs (de bourgs) en mettant en œuvre des projets collectifs de revitalisation** c'est ce que le Pays Nivernais Morvan et **14 villages et petites villes** ont entrepris avec audace depuis trois ans.

La démarche Villages du Futur allie participation des habitants à tous les niveaux, projet d'avenir pour le village,

chantiers collectifs, tests avant aménagement, pour construire ensemble la ruralité de demain !

Le Pays poursuit ce travail et lance la saison 2 des Villages du futur qui **propose de nouvelles formes d'accompagnement aux communes.**





# EN ACTIONS

## 1) ACCOMPAGNEMENT DES 14 VILLAGES DU FUTUR DÉJÀ ENGAGÉS

- Mise en œuvre de leur plan guide d'aménagement et d'usage, par un accompagnement technique et financier.
- Co-crédation de nouvelles formes de participation des citoyens bien adaptées dans la durée.

## 2) SOUTIEN AUX NOUVEAUX VILLAGES QUI VEULENT SE LANCER DANS CETTE DÉMARCHE GLOBALE VILLAGES DU FUTUR.

Les communes de Fours, Brassy, Planchez et Charrin sont intéréssées pour initier une dynamique Villages du Futur. Clamecy s'est d'ores et déjà positionnée.

## 3) PROPOSITION D'UNE DÉMARCHE « PETITS VILLAGES DU FUTUR »

- Le Pays propose un accompagne-

ment spécifique pour répondre aux besoins d'autres villages qui ont des projets de revitalisation ciblés sur leur centre bourg.

- Les communes de La Chapelle Saint-André, Billy sur Oisy, Montceau le Comte, Marigny l'Eglise, Montreuilon sont intéréssées.

## 4) LANCEMENT DES DÉFIS DE LA TRANSITION DANS LES VILLAGES VOLONTAIRES

À partir des ressources et des envies locales, le Pays propose aux villages volontaires de les accompagner dans les défis de la transition, autour de 4 questions socles :

- Comment je me déplace ?
- Comment j'habite ?
- Comment je consomme ?
- Comment je produis ?

Chaque village se lance un défi qui répond aux enjeux environnementaux et améliore concrètement la qualité de vie sur le territoire.

## 5) ANIMATION DU LABO DES VILLAGES DU FUTUR

- Les élus et techniciens engagés dans la démarche des Villages du Futur et des Petits Villages du Futur partagent leurs expériences, les points de blocages identifiés lors de rencontres régulières.
- Ils proposent au Pays de se saisir d'un ou deux sujets à approfondir sur lesquels il est nécessaire de trouver collectivement des réponses.



## LES INTERVENTIONS

**Christian PAUL:** “Avec notre partenariat avec le SIEEN et le Parc, il y a la volonté et de lier des relations professionnelles et de mobiliser les compétences nécessaires au service des Villages et des communautés de communes.”

**JL LEBEAU :** “Je reste convaincu que certains nouveaux élus ne connaissent pas les actions du Pays et de ce qu’il peut amener à chacun. On avait

expérimenté sur LEADER, il faut ne pas réinventer ce qui existe déjà mais adapter les actions des Villages du futur.”

**Christian PAUL :** “Au Pays on a tendance à faire et moins à faire savoir. Ce que nous faisons avec les Villages du Futur est exceptionnel en France, Pour preuve : la Région Bourgogne Franche-Comté prend comme exemple l’expérimentation du pays.

Les nouveaux élus ne sont pas informés. Il est souhaitable que les élus des Communautés de communes soient les représentants et ambassadeurs auprès des habitants et des autres élus. Ce sont les communes qui font, qui rêvent, qui agissent. Le Pays assure la continuité et les met à profit pour obtenir des financements et des aides.”